

Chronique

INTERNATIONALE

“Du pain,
de l'eau...”

Lucien Gauthier

Une fois, deux fois, trois fois le régime tunisien a dû reculer face à la rue. Le révolution tunisienne n'est pas terminée, elle se poursuit, s'accroît, s'ancre dans la société. Preuve en est la constitution, dans de nouvelles localités, de comités de défense de la révolution, et aussi, depuis le 14 janvier, les 100 000 adhésions à l'UGTT (principalement dans le privé). La tenue d'élections à une Assemblée constituante le 24 juillet avive le combat entre les deux camps en présence. La jeunesse, les masses ouvrières et paysannes veulent y voir traduire leurs exigences : « *Du pain, de l'eau* », qui se heurtent à la soumission à l'impérialisme (FMI et accord d'association avec l'Union européenne). La petite minorité issue du régime RCD et « l'opposition » légale, au contraire, voudraient faire de ces élections de simples législatives et procéder à une simple révision constitutionnelle. La poursuite du processus révolutionnaire amène le gouvernement et ses maîtres impérialistes à développer une campagne contre l'UGTT et à chercher à provoquer des incidents parmi la population afin d'opposer les Tunisiens entre eux, afin de préserver le régime inféodé à l'impérialisme. L'exigence commune à tout le peuple : « *Du pain, de l'eau* », se traduit aujourd'hui par l'exigence d'un emploi pour tous les chômeurs, la titularisation des précaires, le respect du statut, les salaires, la terre aux paysans, la saisie et la renationalisation des biens du clan Ben Ali et des entreprises privatisées par le régime. Cela est contradictoire avec les exigences du FMI et l'accord d'association avec l'Union européenne. Tel est bien l'enjeu du combat du peuple tunisien pour l'Assemblée constituante.

La semaine prochaine, nous reviendrons sur la sortie d'un numéro spécial d'Informations ouvrières consacré à la révolution tunisienne, à l'Égypte, et à l'ensemble des mobilisations de masse dans cette région. Ce sera un numéro « collector » qui publiera une large partie d'articles d'Informations ouvrières de janvier, février, mars, un numéro d'archives, un numéro à conserver.

En Tunisie, les comités sont les représentants légitimes de la révolution

Alors que 6 000 chômeurs ont été recensés dans la ville de Metlaoui, 2 723 emplois ont été proposés. Immédiatement, des affiches et une campagne provocatrice ont essayé d'exhumer des oppositions « tribales », en annonçant du favoritisme pour l'embauche selon des critères « tribaux ». Des heurts ont été provoqués. Le comité de défense de la révolution a immédiatement pris ses responsabilités pour déjouer la provocation. Depuis,

un ancien responsable local de l'UGTT qui en avait été exclu, le sénateur Haouche, qui est aussi le maire de Metlaoui, le député de Gafsa, et un adjoint au maire de Metlaoui ont été arrêtés comme les instigateurs de cette provocation. La trahison des élus RCD de la région rend encore plus forte une exigence : seul le comité de défense de la révolution est le garant des intérêts de toute la population.

M. B. ■

Le comité populaire de protection de la révolution de Metlaoui contre les provocations

C'est jeudi 10 mars que les troubles ont commencé, après l'affichage sur les murs de notre ville par des sbires du régime du RCD, dans le but de semer la zizanie parmi la population et de donner prise aux oppositions tribales. La situation a pris un tournant dangereux quand certains habitants ont été frappés et leurs biens incendiés. Il y eut de nombreux blessés et un mort, résultat des affrontements à coups de pierres et de jets de bouteilles incendiaires. La situation s'est encore aggravée avec l'intervention policière et militaire. M^{me} Samia Brahmi est tombée en martyr, victime des tirs déclenchés à partir des hélicoptères, et non, comme l'ont rapporté certains médias, à cause d'un tir de carabine de chasse. Elle se trouvait alors devant sa maison, loin des lieux des incidents, ce vendredi 11 mars à 12 heures. La situation s'est encore aggravée samedi, lors des funérailles de M^{me} Brahmi. Ce n'est que dimanche que la situation a repris un cours presque normal, sans que la question de l'emploi soit résolue et que la Compagnie des phosphates ne reprenne son activité. Les troubles qui sont intervenus dans notre région sont d'une très grande gravité. Notre unité autour de nos revendications qui ont porté la révolution est la cible visée par les semeurs de troubles, qui n'ont qu'un objectif : pousser le peuple à la division. La division n'est pas de l'intérêt des travailleurs, des paysans et des chô-

meurs qui ont été saignés par la politique de Ben Ali et qui ont été jetés dans la misère et le besoin, sans distinction. Nous savons pertinemment, et tous les habitants de notre région savent, que la question de l'emploi pour tous est notre revendication principale. C'est ce qui a poussé les habitants du bassin minier à s'engager dans l'Intifada, en 2008, contre le pouvoir en place. Ceci est notre revendication : l'emploi pour tous. C'est la base de notre engagement et de notre unité, et le ciment de notre mobilisation. Depuis le déclenchement de la révolution, nous avons maintenu cette revendication parce qu'elle est la garantie d'une vie stable et digne. 6 000 chômeurs ont été recensés, mais il paraît qu'il n'a été créé que 2 723 emplois. Donc, la majorité des chômeurs n'ont rien obtenu, c'est-à-dire plus de 3 600 chômeurs. Ce qui est inacceptable. Nous avons engagé cette bataille ensemble et nous vaincrons ensemble, parce qu'il y va de notre avenir, de l'avenir de notre région et de l'avenir de notre pays. La Compagnie des phosphates de Gafsa est capable d'employer des milliers de travailleurs et de liquider définitivement le chômage. Le comité populaire de protection de la révolution de Metlaoui, conscient de la gravité de la situation, appelle au calme et à la fraternité, afin de poursuivre sans relâche notre bataille pour l'emploi.

Communiqué du 10 mars 2011 ■

Chorbane (gouvernorat de Mahdiya)

La population désigne son propre sous-préfet

Ali Hached

C'est avec beaucoup de colère que les Tunisiens ont reçu la nomination des sous-préfets (délégués). A quelques exceptions près, la majorité des nominés étaient déjà en poste à l'époque de Ben Ali. Le nouveau gouvernement Sebti n'a fait que les muter. Leur travail réel était de combiner la représentation officielle du RCD et la contribution aux services de la Sécurité d'Etat. Avant le 14 janvier, les citoyens, dans plusieurs villes, avaient brûlé les locaux des sous-préfectures. Beaucoup de sous-préfets étaient chassés de leurs fonctions par les habitants. Les gouvernements provisoires successifs ont à plusieurs reprises échoué à imposer les gouverneurs dont les liens avec l'ancien régime ont été prouvés. La contestation était ferme et les citoyens n'ont laissé aucune possibilité aux gouverneurs RCD ou corrompus de prendre leurs fonctions. Une dizaine de gouvernorats sont aujourd'hui dirigés par des mili-

taires. Le même scénario se répète avec les délégués. La grogne monte et la population menace d'un troisième sit-in à El Kasbah.

Un jeune, diplômé, chômeur, qui a activement participé à la révolution

Dans la ville de Chorbane (gouvernorat de Mahdiya), les citoyens, sous la menace de le faire eux-mêmes, ont fait venir l'armée pour faire sortir le délégué de son local. Expulsé par les citoyens peu après le 14 janvier, ce délégué RCD a été reconduit dans ses fonctions par le nouveau gouvernement provisoire, avant d'être limogé par la volonté populaire. Les habitants de cette petite ville se sont aussitôt mis d'accord entre eux pour désigner eux-mêmes leur propre sous-préfet. Les critères de ce consensus étaient visiblement fidèles aux principes de la révolution : le nouveau sous-préfet était un jeune, diplômé, chômeur, qui a activement participé à la révolution. ■



Une réunion du comité de Metlaoui.

Suite aux graves incidents provoqués le jeudi 10 mars et le vendredi 11 mars, afin de tenter d'éveiller les oppositions tribales et de créer la discorde entre les citoyens de Metlaoui, nous condamnons de tels agissements et nous faisons porter toute la responsabilité de ces actes criminels à ceux qui les ont provoqués et qui ont eu pour conséquence de semer le trouble et la peur dans les rangs de la population. Sur ce, nous appelons la population de Metlaoui à : — rejeter toutes les incitations à la division et aux oppositions ; — nous appelons la jeunesse de la révolution à se placer bien au-dessus de ces manœuvres criminelles de destruction et à s'engager dans la voie constructive afin de préserver les acquis de notre révolution ; — nous appelons tous les parents à faire prendre conscience de la situation à leurs enfants et à les encadrer pour aider à rétablir la situation.

Nous condamnons ces actes criminels et ceux qui en sont les commanditaires et exigeons que les autorités de police régionale assument leurs responsabilités, arrêtent les agents du régime agonisant et poursuivent tous ceux qui en sont responsables. Nous adressons un appel sincère aux hommes libres de Metlaoui afin qu'ils s'opposent à ces actes de division et qu'ils ne leur donnent pas prise, et ce, pour rester fidèle au sang de nos martyrs et aux principes de la révolution du 14 janvier et ses fondements humains et de civilisation. Nous disons aux autorités concernées que la seule solution à cette situation est de procurer du travail à tous les chômeurs de notre région parce que le travail est un droit établi par le droit international, ainsi que par le droit tunisien. Vive la Tunisie libre et indépendante ! Gloire à la Tunisie et fidélité à nos martyrs !

Déclaration du 11 mars 2011 ■

Nouveau Parti anticapitaliste

“Pour une intervention solidaire de l'Union européenne”

Dans *Tout est à nous*, le journal du NPA, celui-ci affirme être opposé à toute ingérence et toute intervention de l'Union européenne, de l'impérialisme... Et pourtant, le lundi 7 mars, le comité exécutif du NPA a décidé de signer le texte « *Appel pour une intervention solidaire de l'Union européenne en Méditerranée* », qui appelle les dirigeants de l'Union européenne à se porter au secours des peuples de la région, et notamment à prendre en charge les réfugiés venant de Libye qui se trouvent en Tunisie. Il précise : « *Il n'y a pas si longtemps, l'Europe se targuait de déployer une politique euro-méditerranéenne. Cette ambition aurait-elle volé en éclats au moment même où plusieurs des nations potentiellement partenaires de cette euro-méditerranée sont en voie de devenir des démocraties ?* » En clair, le NPA se prononce pour une ingérence immédiate de l'Union européenne au nom d'un prétexte humanitaire, pour ensuite soutenir les accords d'association avec l'Union

européenne des pays du Maghreb. Accords d'association qui sont précisément le cadre de soumission des Etats de la région aux exigences de l'impérialisme contre lesquelles les masses sont entrées en révolution en Tunisie. ■



Egypte

“Nous exigeons une Constitution qui représente vraiment les intérêts de millions d’Egyptiens”

Samy Hayon

Le 19 mars, les militaires et le gouvernement organisent un référendum. Les Egyptiens sont appelés à se prononcer pour ou contre les amendements constitutionnels élaborés par une commission désignée par le Conseil suprême des forces militaires, c’est-à-dire, dans tous les cas, pour le maintien de la Constitution amendée, « démocratisée », donc pour le maintien du régime. A quelques jours de l’échéance, le rejet du référendum et de l’amendement de la Constitution s’exprime avec force. Une vague d’appels à voter non s’élève dans le pays.

Tandis que des millions manifestaient pour exiger le départ du gouvernement Shafiq, une commission de juristes désignée par le Conseil suprême des forces armées réfléchissait à des propositions d’amendements de la Constitution. Des dizaines de milliers de travailleurs étaient en grève pour des emplois permanents, pour des augmentations de salaires et, souvent, pour obtenir la démission des directions corrompues, et la commission travaillait aux amendements.

Des milliers de paysans du delta se dressaient pour que les terres qu’ils cultivent leur soient attribuées et cessent d’être cédées à la caste des officiers de police, et, pendant ce temps-là, des propositions de modification de certains articles de la Constitution s’élaboraient sous la direction des militaires : un article supprimé et sept autres amendés pour organiser une élection présidentielle avec une limitation de la durée et du nombre de mandats. Les manifestants rassemblés vendredi 11 mars, place Tahrir, au Caire, ont brandi des pancartes disant :



Manifestation au Caire, le 25 février.

« Non au référendum du 19 mars », « Non à la modification constitutionnelle », « Ce sont les gens qui écrivent leur Constitution ! ».

“Non au référendum du 19 mars, non à la modification constitutionnelle”

De toute part, des voix appellent à dire non. Le Wafd, un des plus anciens partis politiques égyptiens, déclare, dans un communiqué, son « rejet de l’amendement constitutionnel ». Al-Tagammu a publié une déclaration similaire. La Coalition des jeunes de la révolution exige « une nouvelle Constitution et le prolongement de la période de transition ». Elle a lancé, sur Facebook : « Va voter et dis non ! », et annoncé la diffusion d’un demi-million de tracts appelant à rejeter les amen-

dements le 19 mars. De tels appels se multiplient. « Comment peut-on accepter cette réforme constitutionnelle alors que l’état d’urgence n’a toujours pas été levé ? », disent certains. « Nous exigeons une Constitution qui représente vraiment les intérêts de millions d’Egyptiens », proclament d’autres appels. Apparaît aussi l’exigence de « l’élection par le peuple d’une Assemblée constituante qui élabore une nouvelle Constitution ». Seule la confrérie des Frères musulmans appelle à voter oui. Un de ses responsables le justifie ainsi : « Les amendements constitutionnels ne sont pas suffisants pour satisfaire les revendications de la révolution et des révolutionnaires, mais le pays passe par une étape critique (...) qu’il faut dépasser par le biais de ces amendements, afin de passer d’une période de transition à une période de stabilité. » Ce qui se joue aujourd’hui en

Grève des ouvriers d’une usine de production de meubles dans la cité 10 de Ramadan

Le 1^{er} mars, 300 ouvriers de l’usine de production de meubles Samuel Tex, située dans la cité 10 de Ramadan, ont déclaré la grève pour le paiement de leurs salaires suspendus depuis un mois, pour une prime de 7 %, pour la limitation des heures de travail et les congés annuels prévus par la loi. Les grévistes ont déclaré que leur employeur les faisait travailler douze heures par jour et leur avait fait signer un formulaire de résiliation de contrat, préalablement à leur embauche.

Ces dispositions, contraires au Code du travail, sont parfaitement connues de l’Office de la main-d’œuvre du 10 de Ramadan.

Egypte, c’est bien la révolution ou l’aménagement du régime en place. Une Constitution amendée ou une « Constitution qui représente vraiment les intérêts de millions d’Egyptiens », qui inscrive toutes les revendications pour lesquelles la population, les travailleurs, les jeunes, les paysans se sont mobilisés depuis des semaines et des semaines dans les grèves et les manifestations. Tous les droits démocratiques, bien sûr, et surtout le droit de vivre de son travail avec un emploi permanent ; la fixation d’un salaire minimum et d’un salaire maximum ; l’attribution aux paysans des terres qu’ils cultivent ; la garantie pour chaque jeune d’avoir un travail ; le droit à la sécurité sociale, le droit aux soins, au logement ; le droit pour les enfants à une instruction efficace ; le droit pour les retraités à des retraites décentes. ■

DERNIÈRE HEURE



Cisjordanie-Gaza : “Nous sommes un seul peuple !”

Des dizaines de milliers de Palestiniens ont manifesté le 15 mars pour la « fin des divisions » entre l’Autorité palestinienne et le Hamas. A Gaza, les manifestants ont convergé sur la principale place de Gaza. « Non à la division ! », « Révolution, révolution jusqu’à la fin de la division ! », scandait la foule.

En Cisjordanie, administrée par l’Autorité palestinienne, des milliers de personnes ont défilé, dont 3 000 sur la place centrale de Ramallah, siège de l’Autorité, 2 000 à Naplouse (nord) et autant à Hébron (sud).

« Le peuple veut la fin de la division », « Le peuple veut la fin de l’occupation », scandaient les manifestants. « Nous voulons l’unité, nous sommes un seul peuple à Gaza comme en Cisjordanie. Le Fatah et le Hamas doivent écouter le peuple. »

Des milliers de paysans égyptiens manifestent pour que les terres soient attribuées à ceux qui les cultivent !

Le 13 mars, 500 paysans de la région de Dakahlia et d’Alexandrie ont manifesté devant le siège du gouvernement, au centre du Caire, pour dénoncer la politique du ministère et des Waqf (l’administration centrale qui gère les terres agricoles — NDLR), qui ont favorisé la vente des terres qu’ils cultivent aux associations d’officiers de la Sécurité d’Etat de Kafr El-Sheikh et d’Alexandrie, aux magistrats de la Cour de cassation, de la juridiction militaire et du ministère de la Justice, qui les convertissent en logements, clubs et centres de villégiature pour leurs membres.

Cette manifestation fait suite à celle des 3 000 paysans des villages de Banqliah, Monia Sandoub, Zammar, Chawa, Tebbanah, Weich et Meit Al-Akrad, dans le nord-est du delta du Nil, devant le siège du Waqf de la région de Mansoura, le 24 février. Ils étaient venus demander l’attribution aux paysans des maisons qu’ils habitent ; l’annulation des ventes des terres et des habitations qui ont eu lieu, aux enchères ou de façon occulte, et leur attribution à ceux qui les cultivent et y habitent ; l’annulation des dettes

accumulées en raison de l’augmentation des loyers décidée unilatéralement par l’administration ; l’abrogation des condamnations obtenues par l’administration à leur encontre.

Devant la colère des paysans, les représentants du Conseil suprême des forces armées, qui dirige le pays depuis la chute de Moubarak, et le secrétaire du gouverneur ont promis une réunion de négociation quatre jours plus tard.

Dix mille paysans des villages du sud de Mansoura étaient au rendez-vous, à la date convenue, le 28 février. Mais point d’interlocuteurs. Les portes étaient closes. Ils sont donc allés manifester devant le siège du gouvernorat de Dakahlia, situé à 600 mètres de là.

Les chars de l’armée ont tenté de les disperser, mais, face à leur détermination, les représentants du Conseil suprême des forces armées ont accepté de recevoir une délégation. Constatant les tergiversations et les manœuvres dilatoires, la délégation a fixé un ultimatum d’une semaine pour voir les revendications des paysans satisfaites. ■

DÉCLARATION

Aux paysans cultivateurs des terres des Waqf en Egypte !

Comité de solidarité avec les agriculteurs de la réforme agraire

“Cette déclaration concerne principalement les paysans des provinces de l’Ouest, de Dakahlia, du lac et de la ville d’Alexandrie aux prises avec des initiatives visant à les expulser de leurs terres. Les terres publiques des Waqf ont été acquises lors de la réforme agraire de 1957 et 1962 et cédées aux paysans (moyennant un paiement échelonné sur quarante ans — NDLR). Les terres privées, objet des donations aux Waqf dans le passé, sont inaliénables ; elles ont été transférées à l’administration en vertu de la loi et louées aux paysans.

Comment se fait-il que ces terres soient vendues aux associations de logement des officiers de la Sécurité d’Etat, des magistrats, ainsi qu’aux requins du Parti national démocratique (PND) (...) ?

Le gouverneur de la province Ouest tente d’expulser les paysans de Kafr el-Zayat, Tanta et Chanta, au nom de fallacieux projets de développements, au profit d’une poignée de membres du Conseil du peuple. Les terres du Waqf de Dakahlia sont vendues à des conseillers de la magistrature et aux requins du PND. Celles d’Alexandrie sont vendues aux associations de logement des officiers de police et de la magistrature militaire, de la cour d’appel et de la Cour de cassation. »

TRIBUNE DES COURANTS



Revue théorique de la IV^e Internationale



Tunisie, Egypte : pour la IV^e Internationale, oui, la révolution prolétarienne est en marche



Manifestation à Tunis, le 27 janvier 2011.

“Tunisie, Egypte : pour la IV^e Internationale, oui, la révolution prolétarienne est en marche.”

La Vérité, n° 70 (février 2011), est disponible auprès des militants du Courant communiste internationaliste du POI. Prix : 4 euros.

Non à l'intervention militaire en Libye, à Bahreïn et ailleurs !

Les puissances impérialistes qui prétendent vouloir intervenir pour protéger le peuple libyen contre la féroce répression de Kadhafi appuient la dictature saoudienne, qui envoie ses troupes écraser le peuple de Bahreïn.

Lors d'une conférence de presse, tenue le 11 mars, le président Obama a déclaré que le colonel Kadhafi « *allait à contre-sens de l'histoire* ». Selon le site *america.gov*, Obama s'est dit « *convaincu, que le peuple libyen aspire impatientement à la liberté et à la chute de quelqu'un qui l'opprime depuis des décennies* ». Seul le peuple libyen aurait de telles aspirations pour M. Obama ?

A lors que les mouvements — qui ébranlent l'ordre établi dans les pays arabes — mettent au centre la revendication de la rupture avec des régimes soutenus et armés par les grandes puissances occidentales, une intervention militaire directe contre Kadhafi paraissait impossible. C'est pourquoi le gouvernement américain a considéré que toute intervention devrait préalablement faire l'objet d'une demande formulée par les « Arabes » eux-mêmes. Dès le lendemain de la conférence de presse d'Obama, il est revenu à la Ligue arabe (présidée par l'Égyptien Amr Moussa, candidat à la future élection présidentielle dans son pays et très lié à Hillary Clinton) de condamner Kadhafi.

La Ligue arabe, dont les piliers sont le Maroc, l'Arabie Saoudite, la Jordanie, modèles universels de démocratie bien connus qui répriment au même moment les mouvements de révolte dans leurs pays respectifs, vient ainsi d'être félicitée par le président américain. Il convient de noter que c'est la première fois que la Ligue arabe, dont la survie dépend de plus en plus du soutien américain, prend une telle décision contre un pays membre. Qui sera le prochain ?

La Ligue arabe au service des Etats-Unis

Selon *america.gov*, « *le gouvernement Obama a applaudi à la décision de la Ligue arabe d'appuyer le projet d'instauration d'une zone d'interdiction de vol au-dessus de la Libye, destinée à intensifier la pression internationale sur le dirigeant libyen Mouammar Kadhafi* ». Au même moment, les premiers chars saoudiens entraient dans Bahreïn. Dans les années 1990, la zone d'exclusion aérienne mise en place par l'impérialisme en Irak préfigurait l'invasion complète et la dévastation du pays.

Armées jusqu'aux dents par les marchands de canons qui versent aujourd'hui des larmes de crocodile, face aux caméras, devant le massacre des populations civiles, les troupes du colonel Kadhafi reprennent du terrain. Bien que les informations en provenance de Libye soient contradictoires, il y a là un premier fait. Nombreux étaient ceux qui le voyaient déjà perdant. Si l'on se réfère à la stratégie américaine en Irak ou en Afghanistan, tout cela ressemble à une vaste opération de maintien de l'ordre : brutale, froide, sanginaire. Voilà un second fait. Quant au soutien prononcé par un Sarkozy, déroté par les événements, au gouvernement autoproclamé de Benghazi, constitué d'individus ayant fait toute leur carrière dans l'ombre du « Guide », il convient de le qualifier pour ce qu'il est : une tentative désespérée de maintenir un pied dans une région pétrolière pour le compte des multinationales. Selon la presse, Sarkozy aurait suivi les recommandations de l'affairiste Bernard-Henri Lévy, ambassadeur attiré de l'Otan et venu en personne soutenir le gouvernement provisoire de Benghazi... A chacun son guide !

L'enjeu de la situation en Libye dépasse bien entendu le seul cadre de ce pays. Avec ou sans Kadhafi, il y a un objectif commun à tous les partisans de l'intervention : il faut encadrer les révolutions tunisienne et égyptienne. L'ordre doit reprendre ses droits, les accords d'associations, les plans d'ajustement structurel doivent être maintenus, la dette doit être payée. Mais, comme on l'a vu en Somalie, lorsque l'impérialisme n'a ni les moyens ni les appuis pour maintenir l'ordre interne, il pousse à l'éclatement du pays, au confinement et à la décomposition. Pour le peuple libyen, c'est, en quelque sorte, la peste ou le choléra.

F. LAZAR ■



14 mars 2011 : l'avant-garde d'un contingent de troupes venues d'Arabie Saoudite fait route vers Bahreïn.

Troupes saoudiennes, hors du Bahreïn !

De violents affrontements ont encore eu lieu entre les foules de manifestants et la police, chargée de réprimer ce qui constitue maintenant une menace pour tous les régimes du golfe Persique. Manama, la capitale du Bahreïn, est paralysée par l'appel à la grève générale lancé par l'Union générale des syndicats, le 20 février dernier, pour exiger l'arrêt de la répression des manifestations. L'opposition, qui appelait il y a quelques semaines à une monarchie constitutionnelle, appelle maintenant à la démission du gouvernement et à la mise en place d'une Assemblée constituante. Tout l'ordre établi par l'impérialisme américain dans la région du golfe Persique s'en trouverait menacé, et notamment l'Arabie Saoudite, voisin direct du Bahreïn.

La monarchie saoudienne l'a bien compris et lance une intervention militaire : un millier de soldats saoudiens ont été envoyés pour mater la révolte, alors que les forces de police bahreïennes sont mises en difficulté. Les Emirats arabes unis ont quant à eux envoyé près de 500 policiers en renfort. Il s'agit officiellement de « *protéger les infrastructures stratégiques* » comme les « *installations pétrolières (...), ainsi que les banques* ». Sept composantes de l'opposition ont répondu dans une déclaration commune : « *Nous considérons l'entrée de tout soldat, de tout véhicule militaire dans les espaces terrestre, aérien ou maritime du royaume de Bahreïn comme une occupation flagrante, un complot contre le peuple de Bahreïn désarmé et une violation des (...)* conventions internationales. »

Kévin CAYEUX ■



ALGÉRIE

“Le PT a déjà enregistré une centaine de comités populaires”

Cinquante-neuf : c'est le nombre d'amendements déposés par le groupe parlementaire du Parti des travailleurs d'Algérie à l'Assemblée nationale populaire sur la loi concernant le Code communal. Ces amendements visent à défendre la démocratie communale. En effet, le projet gouvernemental remet en cause la liberté communale et le pouvoir des élus en introduisant un contrôle par l'administration sur un certain nombre de décisions des conseils municipaux ; c'est le wali (préfet) qui validera ou non telle ou telle décision. Les amendements présentés par les députés du PT visent à redonner un pouvoir plein et entier au maire et au conseil municipal, y compris sur le terrain financier : les municipalités doivent pouvoir rouvrir des entreprises communales qui ont été fermées et créer de nouvelles entreprises ou régies communales permettant l'embauche des nombreux jeunes au chômage. Cette question de l'emploi est une question clé aujourd'hui en Algérie. Le gouvernement algérien a déjà procédé à de nombreuses augmentations salariales, ce que le FMI lui reproche, et a créé une allocation de chômage qui



voit cette masse de jeunes sans emploi toucher l'équivalent du Smic. Dans de nombreuses entreprises, prenant appui sur ces mesures, des travailleurs réclament des augmentations de salaires et autres revendications sociales. Les paramédicaux, après plusieurs jours de grève, viennent de gagner sur

leurs revendications : un statut leur est accordé et le régime indemnitaire qu'ils demandaient l'est également. Une mobilisation importante touchait l'ensemble des PTT. Les travailleurs des PTT viennent de remporter une grande victoire : l'ensemble des vacataires sont titularisés sur la totalité du territoire algérien.

La question de la convocation d'une Assemblée constituante est posée

Les multinationales ne sont pas épargnées par cette vague de grèves. A l'usine Fertil (production d'engrais, à capitaux espagnols), qui avait supprimé 300 emplois, les travailleurs sont en grève pour la réintégration des licenciés. L'usine de la multinationale française les cimenteries Lafarge, dans la wilaya de Blida, qui avait organisé des licenciements déguisés, est également en grève. A Annaba, à l'usine Arcelor, depuis des mois en conflit, douze dirigeants de l'usine ont fui et pris l'avion pour l'Europe. La mobilisation étudiante contre le LMD, qui touche tout le pays depuis des semaines, a abouti à ce qu'une dé-

légation étudiante soit reçue par le président de la République dans les jours qui viennent. Le Parti des travailleurs a lancé depuis plusieurs semaines une campagne pour la défense de la nation contre les menaces de l'impérialisme et les exigences du FMI, qui veulent imposer au gouvernement algérien de revenir sur toutes les mesures sociales et économiques prises. Il a appelé à la constitution de comités populaires dans tout le pays pour la satisfaction des légitimes revendications. Le Parti des travailleurs a déjà enregistré la constitution d'une centaine de comités. L'un des axes de regroupement dans ces comités est l'organisation de la bataille autour de la nouvelle lettre adressée au président de la République, M. Bouteflika, posant la question de la convocation d'une Assemblée constituante, de la remise en cause de tous les accords qui pèsent sur le pays, comme celui avec l'Union européenne, et demandant au gouvernement de répondre aux exigences légitimes de la population sur ces revendications.

Lucien GAUTHIER ■

La démocratie selon le RCD

Nous avons déjà, dans nos précédents numéros d'Informations ouvrières, parlé du RCD, dirigé par Saïd Sadi, parti pro-impérialiste dont la politique conduirait à la dislocation de l'Algérie. Celui-ci vient de s'illustrer une nouvelle fois dans son appui à l'impérialisme en publiant le 13 mars un communiqué dénonçant le gouvernement algérien. Ce dernier, en effet, a pris position contre l'intervention militaire en Libye, et, lors du sommet de la Ligue arabe, a voté contre la proposition faite par l'Arabie Saoudite et d'autres de s'adresser à l'ONU pour qu'elle instaure sur la Libye une zone d'exclusion aérienne. Dans son communiqué, le RCD écrit : « *L'Algérie et la Syrie sont les deux seuls pays à avoir voté contre cette proposition de la Ligue arabe (...). L'Algérie aurait donc vocation à demeurer le seul no man's land anti-démocratique de tout le nord de l'Afrique.* » La démocratie, pour le RCD, c'est l'ONU, les Etats-Unis et l'Arabie Saoudite !